

NOCES D'OR DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL

LES CONFÉRENCES A LA CATHÉDRALE

UNE belle cérémonie a eu lieu dimanche, le 24, à la cathédrale, à l'occasion des noces d'or de la société Saint-Vincent de Paul. Les membres de cette société, au nombre d'environ douze cents se rendirent à l'église vers 7.30 heures du soir, pour y assister à un salut solennel.

La garde de Salaberry, accompagnée de son corps de musique et de clairons, a pris part à la démonstration. Elle était commandée par M. J.-B. Lorge.

C'est Mgr l'archevêque lui-même qui a officié, assisté de M. le chanoine Archambault, chancelier de l'archevêché, et de M. le chanoine Décarie, curé de Saint-Henri. Au chœur, il y avait un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait le personnel de l'archevêché, Mgr Ritchot, de Saint-Albert, et le Rév. M. Hébert, chapelain de la société Saint-Vincent de Paul.

Le sermon a été fait par l'abbé G. Gauthier, de l'archevêché.

Le prédicateur a produit une profonde impression sur l'assistance. Il avait pris pour sujet de son sermon, « le rôle social de la morale chrétienne ».

Après avoir parlé des noces d'or de la Saint-Vincent de Paul et des grands services rendus à l'humanité par cette société, il parla de la morale chrétienne en comparaison de la morale indépendante, montrant que celle-ci ne résolvait aucun des problèmes sociaux comme celui du travail, de la douleur, de la fraternité, et qu'au contraire, la solution de ces problèmes se trouvait tout naturellement dans la morale de l'Evangile et de l'Eglise.

Après le sermon, Mgr Bruchési adressa la parole aux fidèles dans les termes suivants :

« Je vois réunis au pied de ces autels les vrais amis des pauvres et je me rappelle une parole de notre divin Sauveur. Au jour du jugement suprême, il sera dit aux justes qui auront pratiqué la charité sur la terre : « Venez, les bénis de mon Père j'avais faim, et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais sans vêtements et vous m'avez vêtu. Car tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'avez fait ».

« C'es
et consc

« Ho
notre vi
déjà all

« Et
depuis
ils sont
bois, le

« Et
et vos es
sans réc

Après
de tout
cathédra
Saint-Vi
de haute

On se
Bellema
la société
la société
et que se
disciples

Int

DIVI
d
cette jou
intention
sur l'aut
Je voi
Saint-Es
dans tou